



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 57436

Texte de la question

M. Yannick Moreau appelle l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le coût du programme des « ABCD de l'égalité » dans un contexte de restrictions budgétaires. Pour répondre aux ambitions d'économie et d'allègement des impôts pour 3,7 millions de foyers affichées par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances rectificative présenté le mercredi 11 juin 2014 en conseil des ministres, la suppression de ce programme controversé semble être une piste à privilégier. En effet, le ministère de l'éducation nationale est le deuxième ministère le plus touché par les économies prévues avec une annulation des crédits d'un montant de 189 millions d'euros. Ainsi la suspension des « ABCD de l'égalité » pourrait être un moyen salubre pour réaliser des économies tout en préservant au maximum les missions principales et prioritaires de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57436

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4826

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)